

La crise sanitaire, non gérée par ce gouvernement, se transforme de plus en plus en crise économique et sociale, environnementale et démocratique. Le gouvernement n'aura, à aucun moment, changé de politique. Pourtant, la crise sanitaire a montré combien ses réformes étaient nocives. Pire, un tour de vis sécuritaire sans précédent sous la 5ème république menace les fondements de notre démocratie. Dernier exemple en date après la loi dite de « sécurité globale », **la création par décret d'un fichier de police mentionnant les opinions politiques et l'appartenance syndicale.**

A la DGFiP, une situation aussi dégradée et des agents subissant en permanence des restructurations ne justifieraient-ils pas a minima la suspension des réformes ? Les agents n'ont pas suffisamment de choses à gérer en cette période compliquée pour ne pas en rajouter ?

Pour la CGT Finances Publiques, les réformes contraires à l'intérêt des agents et du service public doivent être tout simplement abandonnées, et pour le moins suspendues en toute urgence au regard de la crise sanitaire. Il faut arrêter les suppressions d'emplois et recruter à la hauteur de nos missions !

Mais la DG s'obstine dans son entreprise de démolition des conditions de travail et de vie des agents, de leurs droits et garanties, des moyens nécessaires à une réalisation correcte de l'ensemble de nos missions de service public. Le NRP est mis en place partout avec des conséquences mortifères très concrètes pour les agents et le public dès janvier prochain.

Cerise sur le gâteau, le comité technique de réseau du 9 décembre entérine allégrement les nouvelles suppressions d'emplois au sein de notre administration. La loi de finances pour 2021 prévoit ainsi 1 800 suppressions nettes d'emplois à la DGFiP sur les 2163 suppressions ministérielles.

La DGFiP, ça n'est pas un hasard, est de moins en moins attractive. Les concours attirent toujours moins de candidats depuis plusieurs années. Et comme si ça ne suffisait pas, la direction assombrit les perspectives de carrière des inspecteurs avec l'intégration des mesures « PPCR » et les reculs contenus dans les lignes directrices sur les promotions.

La CGT souhaite à présent évoquer quelques points concernant la scolarité actuelle.

Lors des 2 audioconférences avec la direction de l'ENFiP, Michel Ramir nous a indiqué qu'il était souhaitable de rencontrer rapidement les représentants des stagiaires placés en formation à distance suite au confinement.

Les stagiaires ont le sentiment d'avoir été abandonné, il est urgent de leur donner la parole et d'entendre leurs demandes.

Pour la CGT, les Conseils de Promotion des IS et CS doivent se tenir au plus vite afin de permettre aux stagiaires, véritables acteurs des scolarités actuelles de s'exprimer à travers leurs élus.

Si le processus électoral classique n'a pu se mettre en place, la priorité à présent est de prendre toutes les dispositions pour que les représentants des stagiaires en Conseils de Promotion soient désignés et que les réunions aient lieu.

La scolarité actuelle se déroule donc en mode dégradé, les stagiaires rencontrent toutes les difficultés à la suivre à distance, isolés ils rencontrent les plus grandes difficultés à dérouler les modules dans le temps imparti.

Résultats, leur formation empiète sur leur temps personnel, ils rencontrent des difficultés quotidiennes à trier les informations en l'absence d'apport pédagogique suffisant et peinent à retenir les notions essentielles des séances déroulées.

Fort de ce constat et devant l'inquiétude grandissante des stagiaires sur leur prochaine prise de poste et le déroulé du stage , on ne peut pas continuer comme ci de rien n'était.

Pour la CGT, au vu des difficultés rencontrées par les stagiaires, la DGFIP se doit de supprimer le caractère probatoire du stage pratique.

Enfin, très prochainement les inspecteurs stagiaires vont pouvoir candidater sur des postes au choix.

Pour la CGT, l'ENFiP doit tout mettre en oeuvre pour leur permettre d'avoir accès à la même qualité d'informations et aux mêmes échanges avec les bureaux de centrale que les stagiaires des promotions précédentes.

Pour la CGT, des dispositions doivent être prises pour nous permettre de les accompagner dans le dépôt de leur demande de postes aux choix.

Cette CAP concerne une inspectrice stagiaire de la promotion 2019-2020 qui n'avait pas pu effectuer son stage probatoire à cause du confinement.

La stagiaire concernée ayant validé sa scolarité et son stage, elle sera donc bien titulaire dès la fin de cette instance.

La CGT Finances Publiques a déjà exprimé à l'occasion des trois CAP précédentes sur le même sujet son opposition à l'instauration de stages probatoire à l'issue de la scolarité. **La CGT considère que la totalité des stagiaires de cette promotion ayant satisfait aux épreuves théoriques aurait du être titularisés en bloc.**

fichiers:



[Télécharger dl titularisation is promo 2019_2020 du 10_12_20.pdf](#) (324.43 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Titularisation CAP A](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
